

Nombre de conseillers

- en exercice : 15
- présents : 14
- pouvoirs : 01
- votants : 15
 - pour : 15
 - contre : 0
 - abstentions : 0

Date d'affichage de la
délibération

17 JUL. 2020

L'an deux mil vingt le dix juillet à zéro heure et cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CONFRANÇON (Ain) s'est réuni à la salle des fêtes de la commune, sur convocation en date du 03 juillet 2020 adressée par Monsieur Jean-Paul BUELLET, Maire.

Présents : Jean-Paul BUELLET, Sylvaine MARTIN, Hervé COLAS, Jean-Luc FROMONT, Martial LOISY, Joëlle TABOULOT, Nicolas RAYBAUD, Aurélie BETTEMBOURG, Anne-Lise PUGLIESE, Régie BUET, Cyrille DUPUIT, Sylvie TRIPLET, Catherine PITRE, Benjamin ANDRE

Membre absent excusé ayant donné pouvoirs : Christophe CHARTIER (pouvoir donné à Nicolas RAYBAUD)

Membres absents excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : Jean-Luc FROMONT

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Objet : Élection des délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020

Vu le code électoral,

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020,

Vu l'arrêté préfectoral du 03 juillet 2020 et ses annexes fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR/INTA/2015957J du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Considérant qu'il convient que le conseil municipal se réunisse le 10/07/2020 pour élire les délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales,

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020,

Après appel de candidatures, une seule liste se présente :

Sur la liste présentée par Monsieur Jean-Paul BUELLET

Délégués : Jean-Paul BUELLET, Sylvaine MARTIN, Nicolas RAYBAUD

Suppléants : Hervé COLAS, Joëlle TABOULOT, Martial LOISY

Le conseil municipal procède alors aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 3 délégués et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales,

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **15**

Bulletins blancs ou nuls : **0**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **15**

Majorité absolue : 8

Sont élus en vue des élections sénatoriales :

Délégués : Jean-Paul BUELLET, Sylvaine MARTIN, Nicolas RAYBAUD

Suppléants : Hervé COLAS, Joëlle TABOULOT, Martial LOISY

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jours, mois et ans susdits

Et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Jean-Paul BUELLET

Transmission en préfecture :

Identifiant unique : 001-210101150-20200710-DL20200710-01-DE.

Date de décision : 10/07/2020

Date de transmission : 16/07/2020

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.3. Désignation de représentants

